



Association syndicale autorisée
du **parc de Maisons-Laffitte**

ASP

ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES DE
L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU PARC DE MAISONS-LAFFITTE
DU MARDI 15 JUIN 2021

Nombre de rôle émis : 3 278
Totalisant : 200 000 voix
QUORUM : 100 001 voix

Total des voix
(Y compris pouvoirs reçus hors délais) :

103 672 voix
représentant 728 rôles

Total pouvoirs reçus hors délais
(Article 22.4)

2 743 voix
représentant 23 rôles

A déduire en application de l'Article 12*

32 487 voix
(France Galop au-delà des 10 000 voix)

TOTAL VOIX POUR VOTE : 68 442

Vote pour l'approbation des rapports moral et financier

Voix exprimées	68 219	99.67 %
➤ Pour	67 862	99.48 %
➤ Contre	80	0.11 %
➤ Nulles	168	0.25%
➤ Blanc	109	0.16 %

Le rapport du Président est approuvé.



Association syndicale autorisée
du parc de Maisons-Laffitte

ASP

Les scrutateurs

Mireille CHIOZZI

Rodolphe GANZEL

Yves MARNIQUET

* **Art. 12** : En aucun cas, un membre de l'Assemblée, ne peut, soit par lui-même, soit comme mandataire, soit à ces deux titres, cumulativement exprimer plus de 10 000 voix.